

Référent Harcèlement Sexuelle et Agissement Sexiste



Objectifs

À l'issue de la formation l'apprenant doit être capable de :

- ✓ **Maîtriser le cadre légal et réglementaire.**
- ✓ **Identifier les manifestations du sexisme ordinaire.**
- ✓ **Adopter la posture adéquate pour recueillir un témoignage.**
- ✓ **Piloter la procédure d'alerte et participer méthodiquement à une enquête interne.**



Modalités pédagogiques

Méthode active : Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Moyens : PC, vidéoprojecteur et toute ressource pédagogique nécessaire. Matériels de simulation et d'apprentissage

Outil spécifique : Utilisation du jeu de cartes "Sexisme sans façon" de l'ANACT.



Public visé /Prérequis

Référents Harcèlement (CSE ou Employeur), Responsables RH, Dirigeants
Aucun prérequis



Tarif

Intra à partir de 800€

Inter à partir de 250€ / Personne



Durée

7h / 1 jour



Effectif

1 à 12 participants



Formateur

Intervenant en Prévention des Risques Professionnel enregistré auprès de la DREETS ARA



Situation de handicap

Nous Contacter



Modalités d'évaluation

Évaluation formative : Tout au long de la journée via les exercices et le jeu.

Évaluation sommative :

Mise en situation

Questionnaire à choix multiples (QCM) en fin de formation.

Attestation de fin de formation



Information / Inscription

Audrey DUCULTY
contact@previdea.fr
06 32 65 23 68

Référent Harcèlement Sexuelle et Agissement Sexiste

🎯 Parcours pédagogiques

Introduction et positionnement

- Tour de table et recueil des attentes.
- Missions, droits et limites du référent (indépendance et confidentialité).

Maîtrise juridique et définitions

- Le cadre légal (Code du Travail et Code Pénal).
- Les 3 piliers : Agissements sexistes, Harcèlement sexuel, Agression sexuelle.
- Les obligations de l'employeur (prévention, sécurité de résultat).

Atelier pratique : "Sexisme sans façon" (ANACT)

- Utilisation ciblée du jeu pour confronter les représentations.
- Analyse de situations réelles : qualifier les faits et identifier les zones "grises".
- Débattre sur les mécanismes de défense (humour, déni, culture d'entreprise).

Réagir au signalement : l'entretien d'accueil

- Techniques de communication : l'écoute active et la reformulation.
- Recueillir les faits.
- Gérer l'émotion et garantir la protection de la victime et des témoins.

La conduite de l'enquête interne

- Le déclenchement de l'alerte et les mesures conservatoires.
- Méthodologie de l'enquête : calendrier, entretiens contradictoires, neutralité.
- Formalisation : rédaction du rapport de synthèse et préconisations.

Clôture et Plan d'action

- Mise en place d'actions de prévention primaire dans l'entreprise.
- Évaluation des acquis (QCM) et bilan de la session.